
2e emprunt 5% de la Défense Nationale.

Numéro d'inventaire : 1984.01348.2

Type de document : affiche

Éditeur : Ministère des Finances (Paris)

Imprimeur : Imprimerie Nationale

Date de création : 1916

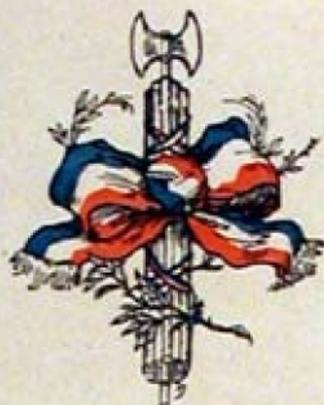
Description : Affiches papiers toutes deux en bon état. Texte imprimé noir sauf pour un noeud tricolore en haut de l'affiche. Sans illustration. Cf. image numérique

Mesures : hauteur : 445 mm ; largeur : 330 mm

Notes : Discours de M. A. Ribot, Ministre des finances: "La France compte que chaque Français fera son devoir, que chacun, dans la mesure de ses ressources, apportera sa contribution à la Défense Nationale. L'égoïsme en temps de guerre est un acte coupable, mais il est aussi une grande imprévoyance". "Souscrivez et échangez vos bons, obligations de la Défense Nationale contre des titres de l'emprunt. Ces titres sont le meilleur des placements. Ils sont exempts d'impôts et garantis contre toute conversion avant le 1er janvier 1931. Ribot (A.) sera Ministre des Finances de 1914 à 1917.

Mots-clés : Histoire et mythologie

Autres descriptions : Langue : Français
ill. en coul.



2^E EMPRUNT 5 % DE LA DÉFENSE NATIONALE

La France compte que chaque Français fera son devoir, que chacun, dans la mesure de ses ressources, apportera sa contribution à la Défense nationale. L'égoïsme en temps de guerre est un acte coupable, mais il est aussi une grande imprévoyance.
(Discours de M. A. RIBOT, Ministre des Finances.)

SOUSCRIVEZ!

Et échangez
vos BONS, OBLIGATIONS DE LA DÉFENSE NATIONALE contre
DES TITRES DE L'EMPRUNT :

Ces titres sont le meilleur des placements.

Ils sont EXEMPTS D'IMPÔTS

Et garantis contre toute conversion avant le 1^{er} janvier 1931.

Si vous avez :

| | |
|--|--------|
| Un <i>Bon</i> à trois mois de la <i>Défense nationale</i> qui porte intérêt à | 4.04 % |
| Un <i>Bon</i> à un an de la <i>Défense nationale</i> qui porte intérêt à | 5.26 % |
| Une <i>Obligation</i> de la <i>Défense nationale</i> qui, prime non comptée, porte intérêt à . | 5.31 % |
| Transformez ces valeurs en RENTES 5 % LIBÉRÉES et vous aurez | 5.70 % |

LES SOUSCRIPTIONS SONT REÇUES PARTOUT

Caisse Centrale du Trésor, Trésoreries Générales, Recettes des Finances, Perceptions, Recettes de l'Enregistrement, Bureaux de Postes, Caisse des Dépôts et Consignations, Banque de France, Recette Municipale de la Ville de Paris, Caisses d'Épargne.
Banques et Établissements de crédit, Agents de change et Notaires.

Imprimerie Nationale.

